

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance ordinaire tenue le jeudi 19 janvier 2017 à 9 h 30 par
conférence téléphonique.

Sont présents

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de
Longueuil ;
M. Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de
Montréal ;
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac.

N'a pu assister

Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et la secrétaire par
intérim de la Communauté, Me Guylaine Morissette, assistent à la
séance.

PRÉSENTATION par le directeur général de l'état d'avancement de la réforme du transport en
commun métropolitain.

CE17-001 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE
24 NOVEMBRE 2016

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance tenue le
24 novembre 2016.

CE17-002 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN ANALYSTE EN PHOTOGRAMMÉTRIE

Il est résolu d'autoriser le directeur général à embaucher un analyste en
photogrammétrie, pour une période de cinq ans aux conditions et
traitement annuel en conformité à la politique salariale de la
Communauté et de l'autoriser à signer ce contrat de travail.



- CE17-003 **AUTORISATION D'EMBAUCHE DE DEUX TECHNICIENS EN PHOTOGRAMMÉTRIE**
- Il est résolu d'autoriser le directeur général à embaucher deux techniciens en photogrammétrie, pour une période de cinq ans aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et de l'autoriser à signer ces contrats de travail.
-
- CE17-004 **RAPPORT DE LA MISSION DE LA COMMUNAUTÉ À HABITAT III**
- Il est résolu de prendre acte du rapport de la mission de la Communauté à la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable qui s'est tenue du 16 au 21 octobre 2016 à Quito en Équateur et de demander d'y ajouter une mention concernant la stratégie métropolitaine de protection des boisés.
-
- CE17-005 **NOUVEL AGENDA URBAIN**
- Il est résolu de recommander au Conseil que la Communauté adhère aux principes et objectifs du Nouvel agenda urbain adopté à Quito dans le cadre de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable qui reconnaît notamment le rôle clé des aires métropolitaines pour un développement durable.
-
- CE17-006 **LICENCE D'UTILISATION DES DONNÉES D'ORTHOPHOTOGRAPHIE DE 2016 AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**
- Il est résolu d'approuver le contrat de licence d'utilisation des données numériques représentant le territoire de la Communauté au printemps 2016, à intervenir entre la Communauté et le gouvernement du Québec, représenté par le ministre de l'Énergie et des ressources naturelles et d'autoriser le directeur général à le signer.
-
- CE17-007 **RÈGLEMENT 184 DE LA MRC DE ROUSSILLON**
- Il est résolu d'approuver le règlement 184 de la MRC de Roussillon modifiant le schéma d'aménagement révisé afin de préciser les limites des zones inondables du lac Saint-Louis pour certains lots sur le territoire de la ville de Châteauguay, puisque cette carte constitue la plus récente référence dont la valeur est reconnue par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.
-



CE17-008

RÈGLEMENT 32-15-22 DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Il est résolu d'approuver le règlement 32-15-22 de la MRC de La Vallée-du-Richelieu modifiant son schéma d'aménagement puisque ce règlement est conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CE17-009

RÈGLEMENT 32-16-25 DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Il est résolu d'approuver le règlement 32-16-25 de la MRC de La Vallée-du-Richelieu modifiant son schéma d'aménagement puisque ce règlement est conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CE17-010

RÈGLEMENT 32-16-26 DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Il est résolu d'approuver le règlement 32-16-26 de la MRC de La Vallée-du-Richelieu modifiant son schéma d'aménagement puisque ce règlement est conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CE17-011

RÈGLEMENT 167-20 DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

Il est résolu d'approuver le règlement 167-20 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges modifiant le schéma d'aménagement révisé concernant la cartographie et le cadre normatif pour les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain puisque ce règlement est conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CE17-012

INVENTAIRE DE LA RÉGLEMENTATION SUR LE CHAUFFAGE AU BOIS

Il est résolu

De prendre acte de l'inventaire des règlements des municipalités du territoire de la Communauté concernant les foyers et les appareils de chauffage au bois résidentiels ainsi que les feux extérieurs ;

De donner mandat au directeur général de constituer un groupe de travail technique composé de représentants des municipalités des cinq secteurs géographiques du territoire de la Communauté afin de formuler, d'ici le 31 décembre 2017, des recommandations pour assurer la cohérence des interventions municipales sur le chauffage au bois et les feux extérieurs sur l'ensemble du territoire.



CE17-013

ADHÉSION AU CONSEIL NATIONAL ZÉRO DÉCHET

Il est résolu de soumettre la candidature de la Communauté au Conseil national Zéro déchet afin de bénéficier des initiatives canadiennes et de partager les expériences de gestion des matières résiduelles dans le cadre de la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020.

CE17-014

ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE DU 8 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2016

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 8 novembre au 15 décembre 2016.

CE17-015

MODIFICATION DU PROGRAMME DU SENTIER CYCLABLE ET PÉDESTRE ENTRE OKA ET MONT-SAINT-HILAIRE

Il est résolu de recommander au Conseil de modifier les modalités du Programme d'aide financière pour le projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire en remplaçant le document énonçant ce Programme joint à la résolution numéro CC15-043, par le document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CE17-016

MODIFICATION DU PLAN DE SIGNALISATION DU SENTIER CYCLABLE ET PÉDESTRE ENTRE OKA ET MONT-SAINT-HILAIRE

Il est résolu de modifier les modalités du Plan de signalisation du réseau vélo métropolitain – volet du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire en remplaçant le document énonçant ce Plan approuvé par la résolution numéro CE16-176, par le document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CE17-017

MODIFICATION DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN PLACE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Il est résolu de recommander au Conseil de modifier les modalités du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain en remplaçant le document énonçant ce programme joint à la résolution numéro CC15-017, par le document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.



CE17-018 PROJET D'ACQUISITION D'UN ESPACE BOISÉ À MONT-SAINT-HILAIRE

Il est résolu

D'approuver, dans le cadre du Programme d'acquisition et de conservation d'espaces boisés, le projet d'acquisition du lot 1 818 250 du cadastre du Québec, d'une superficie de 16,51 hectares, présenté par la Ville de Mont-Saint-Hilaire, conformément aux conditions du Programme et à la demande de financement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

D'autoriser le financement de ce projet pour un montant n'excédant pas la moitié des dépenses admissibles liées à sa réalisation jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de quatre-vingt-cinq mille neuf cents dollars (85 900 \$), incluant les taxes nettes ;

D'autoriser le directeur général à signer tous les documents requis à cette fin.

CE17-019 MODIFICATION DE LA LISTE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE 2016-2017

Il est résolu de remplacer la liste annuelle des projets du Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire pour l'année financière 2016-2017, approuvée par la résolution numéro CE16-095, par la liste annuelle amendée soumise par le comité de direction de l'Entente pour le financement du projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CE17-020 LISTE DES PROJETS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE 2016-2018

Il est résolu d'approuver la liste des projets retenus pour les années 2016-2018 du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, en y ajustant les dates pour le projet des trois îles de Laval afin d'assurer la cohérence avec l'éventualité d'un report des échéances du Programme, les projets inscrits à cette liste devant faire l'objet d'une approbation définitive par le comité exécutif lorsque leur demande de financement sera complétée et conforme au Programme.

CE17-021 ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE ET DU SENTIER CYCLABLE ET PÉDESTRE

Il est résolu de prendre acte de l'état d'avancement des projets du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain et du Programme d'aide financière pour le projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire.



- CE17-022 **MODIFICATION DU TROISIÈME PLAN D'ACTION POUR L'ACCESSIBILITÉ
AUX RIVES ET AUX PLANS D'EAU DU GRAND MONTRÉAL BLEU**
- Il est résolu de recommander au Conseil de modifier le Troisième plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu adopté par le Conseil par la résolution numéro CC07-017 en y abrogeant la répartition géographique de l'enveloppe financière prévue à cette résolution et en reportant au 31 décembre 2018 la date limite pour la réalisation des travaux.
-
- CE17-023 **BILAN DES ACTIVITÉS ET PLAN DE TRAVAIL 2017 CONCERNANT LES
PIPELINES**
- Il est résolu de prendre acte du bilan des activités des comités de suivi de la Communauté et du plan de travail 2017 sur le transport des produits pétroliers par pipeline sur le territoire métropolitain.
-
- CE17-024 **MODERNISATION DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE**
- Il est résolu d'approuver le mémoire de la Communauté sur la modernisation de l'Office national de l'énergie, de le transmettre au comité d'experts mandatés par le ministre des Ressources naturelles du Canada et d'en autoriser la diffusion.
-
- CE17-025 **APPROBATION D'UN EMPRUNT DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT R-168 DE
LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL**
- Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal,
- La modification spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro apportée au Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 de la Société de transport de Montréal par la résolution CA-2016-283 de son conseil d'administration, pour ajouter le projet de la Phase 1 du Programme d'accessibilité des stations de métro ;
- L'emprunt de deux cent dix millions de dollars (210 000 000 \$) décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-168 de la Société de transport de Montréal afin de financer le projet de la Phase 1 du Programme d'accessibilité des stations de métro.
-
- CE17-026 **ACTIVITÉS DES COMMISSIONS ET DU COMITÉ CONSULTATIF
AGRICOLE POUR L'ANNÉE 2016**
- Il est résolu de prendre acte du tableau des activités des commissions permanentes et du comité consultatif agricole pour l'année 2016.
-



CE17-027

CANDIDATURES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
TROIS SOCIÉTÉS CULTURELLES

Il est résolu de transmettre au ministre de la Culture et des Communications les listes de candidatures proposées par la Ville de Montréal et la Ville de Longueuil pour combler des postes au conseil d'administration de la Société de développement des entreprises culturelles, de la Société de la Place des Arts de Montréal et de la Société de télédiffusion du Québec.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Document de présentation de l'outil de sélection d'espaces immobiliers, Zoom Montréal, daté du 19 janvier 2017.
- Lettre du 30 novembre 2016 du Mouvement ceinture verte adressée aux députés de l'Assemblée nationale concernant les enjeux du Nouvel agenda urbain signé à la conférence Habitat III de l'ONU en octobre dernier.
- Résolution 2016-11-331 de la Municipalité d'Oka appuyant la demande de suspension de la loi 106 sur les hydrocarbures par la MRC de Vaudreuil-Soulanges.
- Résolution 16-10-12-09 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges appuyant l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui dénonce le pompage d'eau de la Ville de Waukesha dans les Grands Lacs.
- Résolution 2016-10-202 de la MRC de Beauharnois-Salaberry concernant l'élimination des sacs de plastique.
- Résolution 2016-444 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire concernant la protection des Montérégiennes.
- Résolution 2016-11-246 de la MRC de Beauharnois-Salaberry concernant la protection des aires protégées et la fiscalité municipale.
- Résolution 10 644-12-16 de la MRC Les Moulins appuyant la demande de modification du périmètre d'urbanisation déposée par la MRC L'Assomption.

Comité de transition pour la mise en œuvre de la loi 76

- Décret d'entrée en vigueur de la loi sur l'ARTM et de la loi sur le RTM.
- Résolution 2016-CDT-053 du Comité de transition pour la mise en œuvre du projet de loi 76 concernant la première politique financière de l'ARTM.
- Résolution 2016-CDT-067 du Comité de transition pour la mise en œuvre du projet de loi 76 concernant la politique de financement et les ententes transitoires.
- Résolution 10 956-11-16 de la MRC Les Moulins concernant la méthodologie de facturation pour la gratuité du transport collectif pour les aînés.

Aérodrome Mascouche

- Lettre datée du 19 décembre 2016 du ministre fédéral des Transports, M. Marc Garneau.
- Résolution 161114-37 de la Ville de Mascouche.
- Résolution 504-11-2016 de la Ville de Terrebonne.
- Résolution 10 634-11-16 de la MRC Les Moulins.
- Mémoire de l'UPA L'Assomption-Les Moulins adressé à la ministre McKenna.



Sécurité du réseau pipelinier Trans-Nord

- Résolution 2016-11-330 de la Municipalité d'Oka.
 - Résolution 2016-248 de la MRC de Deux-Montagnes.
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 05.

Les résolutions numéros CE17-001 à CE17-027 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Guylaine Morissette
Secrétaire par intérim